

A l'attention de M. Le Préfet
DDT de l'Aisne
Service environnement / ICPE
50 boulevard de Lyon
02 011 LAON CEDEX

Silly le Long, le 23/01/2023

Lettre recommandée avec AR
Dossier Suivi par M. Didier Herbette

Objet : Complément dossier de Porter à Connaissance carrière de Maizy

Monsieur,

Je fais suite au dossier de demande de porter à connaissance de la carrière de Maizy. M. Didier Herbette nous a fait plusieurs demandes de compléments. Voici les éléments demandés :

- Courrier d'autorisation de demander une prolongation de 7 ans de l'arrêté préfectoral de la carrière de Maizy signé par les deux propriétaires en fortage ;
- Courrier d'autorisation de demander une prolongation de 7 ans de l'arrêté préfectoral de la carrière de Maizy signé par la commune de Maizy ;
- Contrats de fortage sur la carrière de Maizy ;
- Acte de propriété pour la carrière de Maizy au nom de la société EQIOM Granulats ;
- Courrier de demande signé par Laurent Delafond.

Vous trouverez aussi dans la suite du document, les réponses aux remarques suivantes :

- Le rapport d'analyse des eaux souterraines (tableau intéressant, mais il faut également les rapports et plutôt sur 4 ans (bilan quadriennal classique) ;
- Il n'y a pas d'analyse en 2022 ? et pas 2 analyses en 2019 ?
- Pas de suivi mensuel du niveau de la nappe comme prescrit ?
- Vous n'indiquez pas non plus s'il y a eu du remblaiement en inertes depuis l'APC de 2021 - fournir un bilan s'il y en a eu.

Remblaiement avec des inertes :

Nous n'avons pas réalisé de remblaiement du site en inertes depuis l'APC de 2021.

Suivi mensuel de la nappe :

Nous faisons le suivi mensuel de la nappe, il est relevé par le personnel de la carrière depuis l'obtention de l'arrêté préfectoral. Ce dossier était hébergé sur le réseau de mon prédécesseur M. Descormes Hadrien, et était rempli aussi régulièrement que possible (mensuellement).

Ce document a été supprimé par notre service informatique et nous n'avons pas pu le récupérer.

Nous avons par la suite mis en place une procédure en interne avec impression papier régulière du tableau afin de ne plus perdre la trace de ce relevé.

Voici ci-joints les relevés de nappe depuis cette perte de document :

Date	PZ1B côté route	PZ2 B	PZ2 ouest	PZ3B
27/08/2021	2,44	6,87	3,25	6,92
Date	PZ1B côté route	PZ2 B	PZ2 ouest	PZ3B
04/04/2022	2,05	6,95	3,34	7,09
17/05/2022	2,51	6,97	3,37	7,19
15/06/2022	2,73	7,03	3,44	7,31
22/08/2022	3,03		3,67	7,68
22/10/2022	2,64		3,96	7,81
Date	PZ1B côté route	PZ2 B	PZ2 ouest	PZ3B
17/01/2023	1,16	7,52	4,11	7,76

Le PZ2 B a été endommagé par la commune par suite d'une fauche (d'où les deux relevés manquants). Il est réparé depuis.

Rapports d'analyses des eaux souterraines :

Veuillez trouver joints au courrier l'ensemble des rapports d'analyse des eaux souterraines de 2019 à 2022 compris.

Je vous souhaite une très bonne réception de la présente, et reste entièrement disponible en cas de besoin de complément.

Dans l'attente, veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Charlotte KLING
Responsable Foncier Environnement
Agence Ile de France – Hauts de France
Tel : 33 6 70 94 00 41
charlotte.kling@eqiom.com

